



# Le journal de la Commune *Gagnacais*



**I # 26 - À LA UNE DE CE NUMÉRO OCTOBRE 2022 I**

**P 14**

Bilan de la rentrée  
scolaire

**P 18**

Travaux

**P 24**

Forum des associations

POUR SUIVRE TOUTE L'INFORMATION DE GAGNAC-SUR-GARONNE

RETROUVONS-NOUS SUR : [WWW.GAGNAC-SUR-GARONNE.FR](http://WWW.GAGNAC-SUR-GARONNE.FR)



ET L'APPLICATION

**CityAll**

## Édito

Chères Gagnacaises, chers Gagnacais,

L'été qui s'achève n'aura jamais aussi peu rimé avec les valeurs qu'on aime associer à cette saison : légèreté et moments de partage avec notre famille, abondance d'un environnement nourricier, temps de la générosité. Nous avons, au contraire, dû affronter divers désastres environnementaux en tant que Français. Après les vagues de chaleur caniculaire, de nombreux feux de forêt se sont déclarés dans plusieurs endroits de notre territoire. Si notre commune a eu la chance de ne pas être touchée directement, nous ne pouvons que transmettre tout notre soutien et nos pensées émues à tous ceux qui ont souffert de ces événements.

J'espère néanmoins que votre été a pu être heureux en famille ou entre amis et qu'il vous permette aujourd'hui d'aborder cette rentrée avec sérénité et énergie. Soyez certains que nous sommes conscients, au sein du conseil municipal, de l'urgence de la situation et œuvrons pour réduire notre impact climatique.

Avec des énergies de plus en plus coûteuses, nous devons changer nos habitudes afin de réduire nos consommations.

Les plus jeunes ont repris le chemin de l'apprentissage et nous leur souhaitons, ainsi qu'à toutes les équipes pédagogiques et éducatives, une très belle année scolaire.

Je voudrais remercier les équipes du service technique, service entretien, toute l'équipe périscolaire et le personnel du restaurant scolaire, qui ont travaillé pour assurer cette rentrée. Nous pouvons, grâce à leur investissement, accueillir tous les élèves et permettre à chaque parent de voir s'épanouir leurs enfants au sein des écoles de la commune.

Les associations de la commune ont également fait leur rentrée avec le forum organisé par la ville. Que ce soit dans le domaine culturel, sportif ou les loisirs en tout genre, le catalogue des pratiques est particulièrement riche. Le forum a fait carton plein, avec qui plus est une météo radieuse pour cette journée.

C'est une chance pour Gagnac, mais nous mesurons que sans l'engagement des bénévoles, la vie associative ne pourrait pas être ce qu'elle est. Je profite de cet éditto pour remercier chaleureusement tous les citoyens, de Gagnac et d'ailleurs, qui donnent de leur temps pour que les adhérents puissent s'adonner à leurs passions.

Un grand merci également à l'équipe du CCAS qui a pu organiser son repas des aînés début septembre. La crise sanitaire a montré combien la lutte contre l'isolement et le maintien des relations sociales avec les personnes âgées étaient essentiels pour leur bien-être.

Je vous souhaite à toutes et tous une bonne rentrée.

Bien à vous.

Votre Maire, Michel Simon,  
Maire de Gagnac-sur-Garonne  
Président du CCAS

Délégué du Conseil d'Administration de l'AMF 31 du bourg centre de Castelginest

*Michel Simon*

• Directeur de la publication : Michel SIMON • Commission communication : Valérie VENZAC, Marie DUCOS, Vanessa FRAYCINET, Gilles CHARLAS, Véronique LAVERROUX, Marc LEBARILIER et Djamel YAKOUBI • ISBN : 978-2-7466-2586-0 • Crédits photos : Mairie de Gagnac-sur-Garonne, Drone Sud Toulouse, François Reboul, pixabay.com, freepik.com, unsplash.com, pexels.com | Pictogrammes : Freepik - flaticon.com | Illustrations : Freepik, macrovector, pch.vector, Harryarts - freepik.com • Conception : Service Communication : Bernard BOU • Impression : Evoluprint - Parc Industriel Euronord, 10 rue du parc, 31150 Bruguères - Tirage à 1 850 exemplaires



## Sommaire

### 04 Informations pratiques

- 04 • État civil
- Les délibérations du Conseil Municipal
- 05 • Papiers d'identité
- Urgences médicales
- Commerces de proximité
- 06 • Economies d'énergies

### 08 Informations communales

- 08 • L'arrivée du Lineo 10
- 09 • Nouveaux agents dans les Services administratifs
- Soirée des nouveaux arrivants
- 10 • Stationnement "Zone Bleue"
- DICRIM
- 11 • Les travaux sur le pont de Gagnac
- Enquête publique
- Dématérialisation des autorisations de demande d'urbanisme

### 12 Affaires sociales

- 12 • Repas des Aînés
- 13 • Voyage Seniors
- CBE Nord 31
- Ateliers

### 14 Affaires scolaires

- 14 • Bilan de la rentrée scolaire
- 15 • Centre d'Animation
- Centre d'Animation Jeunesse
- 16 • Le restaurant scolaire
- Un été magique au Centre
- 17 • La Bibliothèque municipale
- Petite Enfance

### 18 Travaux

- 18 • Travaux sur la Route Métropolitaine 63
- Extension du parking au Grand Parc Garonne
- Restaurant scolaire
- 19 • Focus sur le Service Entretien
- City stade et le parcours sportif
- 23 • Compostage
- Word Clean up Day

### 20 Interview

- 20 • Interview de Jean-François PORTARRIEU - Député du Nord toulousain
- 22 • Conseil départemental, priorité pouvoir d'achat !
- interview de Sandrine FLOUREUSSES et Victor DENOUVION
- La 1<sup>ère</sup> assemblée citoyenne du Département !

### 21 Toulouse Métropole

- 21 • Le vélo gagne du terrain

### 24 La vie des Associations

- 24 • Le Forum des Associations
- 26 • La vie des associations

## Infos contacts

### Hôtel de Ville

Place de la République  
31150 Gagnac-sur-Garonne

### Heures d'ouverture

- Lundi et vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
- Mardi de 8 h 30 à 12 h
- Mercredi en journée continue de 8 h 30 à 17 h
- Jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h

### Contacts

05 62 22 93 50 | Fax : 05 62 22 93 51  
accueil.mairie@gagnac-sur-garonne.fr  
www.gagnac-sur-garonne.fr

### Numéro de permanence

06 37 33 74 96 (cas d'urgence en dehors des horaires d'ouverture de la Mairie)

### Contacts presse locale

**La Dépêche du Midi**  
Christian HUERTA, 06 51 20 04 37  
**Le Petit Journal**  
Vincent FAVE, 06 99 09 37 48



RETROUVONS-NOUS SUR :  
[WWW.GAGNAC-SUR-GARONNE.FR](http://WWW.GAGNAC-SUR-GARONNE.FR)  
ET L'APPLICATION

**CityAll**

  
Le prochain  
Gagnacais  
paraîtra en  
Décembre 2022 !



## NUMÉROS D'URGENCE

**ERDF**  
Urgence et sécurité : 09 726 750 31

Accueil distributeur pour toute demande : 09 693 218 65

**Eau et Assainissement**  
Eau potable 05 61 800 902 /  
service.eau.veolia.fr

Assainissement : 05 61 201 201  
eaudetoulousemetropole.fr

**Pharmacies - Résogardes** : 32 37

**Médecins de garde** : 39 66

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

Andrea RINALDI  
Aaron LAGRASSE  
Maëva CABIECES  
Eva STAN  
Gabriel FOURNIER  
William BOURIEZ  
Alban LIU  
Maël MMADI  
Nelia LOPEZ

### MARIAGES

Marie-Christine CONSTANTIN-TOYE -  
Philippe BORDES  
Laura ESCANDE - Julien FOUQUES  
Lysia BENZAID - Jean-Philippe CAUQUIL  
Séverine POUCHIN - Grégory  
VORONTZOFF

### DÉCÈS

Jeanne SOULA (veuve VILA)  
Colette BORDEAU (épouse BOISIS)  
Francine BOREL (épouse VENTRESQUE)  
Philomène IMBERT (veuve SIMON)  
Raymond RÉGNIER  
Geneviève PETITQUEUX (épouse  
LAPORTE)  
André SIERRA  
Jacques FERSING  
Léna KERDRAON LEMU  
Michel BELMONTE

### Municipalité

## Les délibérations du Conseil Municipal du 16 mai 2022 ont concerné les points suivants :

- > Projet d'aménagement du lac de Raby
- > Provision pour risques et charge
- > Créances irrécouvrables 2022 - admission en non-valeur
- > Modification formelle du tableau des effectifs
- > Création du Comité Social Territorial
- > Rétrocessions de parcelles dans le domaine communal :  
SARL TOULOUSE TERRAINS

## Les délibérations du Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> juin 2022 ont concerné les points suivants :

- > Convention de mise à disposition d'un local communal
- > Demande de subvention vélo électrique avec remorque
- > Budget communal 2022 – décision modificative n°1  
– mouvements de crédits
- > Régularisation foncière cheminement piéton / cycle

**RAPPEL :** Conformément aux dispositions légales, les délibérations du conseil municipal sont affichées en mairie. Les délibérations du conseil municipal sont également mises en ligne sur le site internet de la ville (Rubrique Vie municipale).

## Papiers d'identité

**Carte d'identité : Durée de validité**  
**En 2014, la durée de validité de la carte d'identité d'une personne majeure est passée de 10 à 15 ans.**

Concrètement, votre carte d'identité est prolongée automatiquement et reste valable 5 ans supplémentaires si vous remplissez les 2 conditions suivantes :

- > Vous étiez majeur au moment de sa délivrance
- > La carte était encore valide le 1<sup>er</sup> janvier 2014

### Pour renouveler ses papiers d'identité Voici les étapes pour la demande des documents :

- 1 - Je fais ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.
- 2 - Je prends rendez-vous en mairie parmi les 30 mairies équipées de bornes biométriques en Haute-

Garonne : Aspet, Auterive, Bagnères de Luchon, Balma, Blagnac, Carbonne, Castanet-Tolosan, Castelginest, Cazères, Colomiers, Cugnax, Fonsorbes, Fronton, Grenade, Lanta, L'Isle en Dodon, L'Union, Montastruc la Conseillère, Montgiscard, Muret, Nailloux, Plaisance du Touch, Portet-sur-Garonne, Revel, Rieumes, Saint-Lys, Saint Gaudens, Toulouse (Capitole et les Mairies Annexes cf. la liste sur le site <https://www.toulouse.fr/web/demarches/identite>), Tournefeuille et Villefranche-de-Lauragais.

Dans le cas d'un passeport, j'achète un timbre fiscal sur le site web [timbres.impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr)

- 3 - Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie où j'ai rendez-vous le relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives (voir la liste de pièces à fournir).
- 4 - Je suis l'état d'avancement de ma demande sur mon compte usager.
- 5 - Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie où j'ai eu rendez-vous.

## Urgences médicales

Le ministère de la Santé et de la Prévention lance une campagne d'information pour inciter les Français à appeler le Samu avant de se rendre aux urgences afin de lutter contre l'engorgement des Services.

### Voici les réflexes à adopter avant de se rendre aux urgences :

- > J'appelle mon médecin traitant, durant la journée.
- > J'appelle le 15, ou contacte le 114 si je suis malentendant ;
- > Je cherche un rendez-vous en téléconsultation ;
- > Je contacte un service d'accès aux soins (SAS) ;
- > J'appelle SOS Médecins.

### Pour rappel les urgences sont réservées aux cas les plus graves.

#### Je ne dois pas aller aux urgences pour :

- > Un certificat médical sportif ;
- > Un renouvellement d'ordonnance ;
- > Une vaccination ;
- > Une prolongation d'arrêt de travail ;
- > La réalisation de radios sans prescription ;
- > Un test de grossesse sans symptôme pathologique...



## Commerces de proximité

**Un encart est réservé dans chacun des Gagnacais pour présenter un professionnel installé sur la commune. La priorité est donnée aux professionnels nouvellement installés ou dont l'activité a évolué récemment.**

Si vous souhaitez figurer dans cette rubrique, n'hésitez pas à contacter l'accueil de la mairie 05 62 22 93 50 ou [accueil.mairie@gagnac-sur-garonne.fr](mailto:accueil.mairie@gagnac-sur-garonne.fr).

### > Audition La Gravette

2 rue de La Gravette  
Contact : 05 36 09 18 10  
[contact@auditionlagravette.com](mailto:contact@auditionlagravette.com)

### > Le cabinet de pédicure de Madame Carole FORET

a déménagé à Castelginest depuis début septembre.

# Economies d'énergies

Chaque ménage dépense en moyenne près de 3 150 € par an pour payer ses factures d'énergie (carburant et logement). Avec la hausse du prix du gaz, du fioul et de l'électricité, les factures vont grimper encore. Voici quelques gestes simples pour faire des économies d'énergie.

## Des exemples concrets :

- > Baisser le chauffage de 20°C à 19°C = -7% de consommation d'énergie
- > Laver son linge à 30°C = 2 fois moins d'énergie qu'un lavage à 60°C
- > Couvrir les casseroles pendant la cuisson = 4 fois moins d'électricité ou de gaz consommés



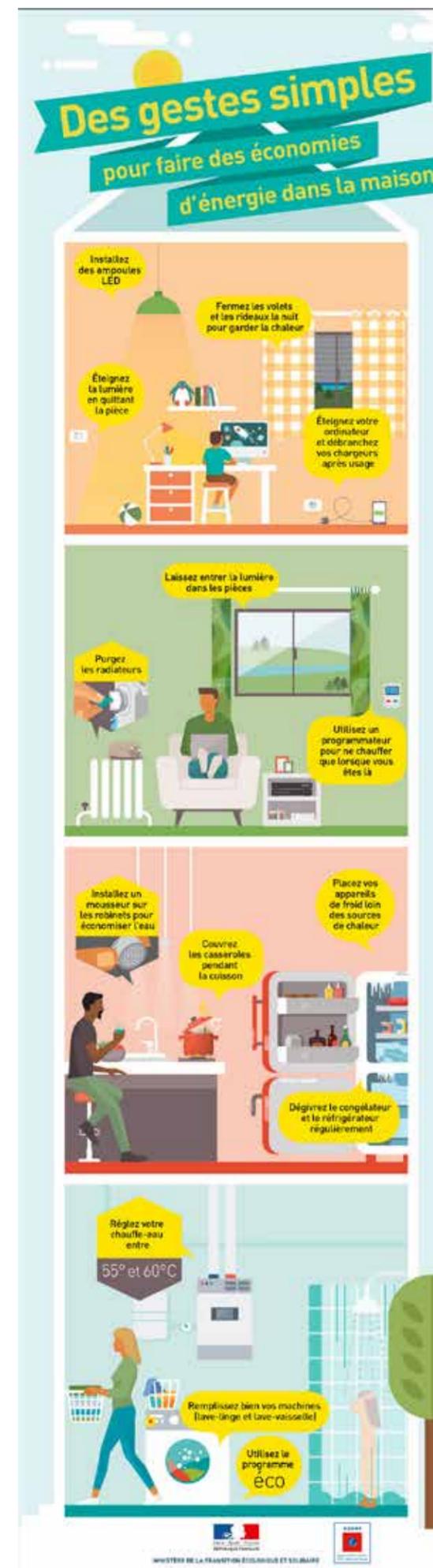
Pour en savoir plus :  
<https://www.toulouse-metropole.fr/missions/environnement/primés>



Région Occitanie : Mise en place des éco-chèques pour les particuliers afin d'intervenir dans les domaines majeurs du transport et du logement.



Etat : Dispositif MaPrimeRénov' (aide à la rénovation énergétique proposée par FranceRénov, calculée en fonction de vos revenus et du gain écologique des travaux)



## Consommer moins d'eau :

### Salle de bain :

> Repérez les fuites et réparez-les rapidement. Un robinet qui goutte, c'est jusqu'à 5 litres par heure gaspillés (soit 120 litres par jour), une chasse d'eau qui fuit, plus de 600 litres par jour, (soit la consommation quotidienne d'une famille de 4 personnes). Une astuce pour repérer les fuites : Relevez les chiffres inscrits sur votre compteur d'eau juste avant d'aller vous coucher. À votre réveil, si ces chiffres ne sont pas identiques et que personne n'a utilisé d'eau dans la nuit, cherchez la fuite !

> Préférez les douches rapides (moins de 5 minutes) aux bains ;

> Coupez l'eau pendant le savonnage ;

> Installez des mousseurs sur les robinets. Ils mélangent de minuscules bulles d'air dans l'eau qui coule. Le débit est ainsi réduit de 30 à 50 % sans pour autant perdre en confort !

> Installez une douchette économe qui limite le débit d'eau tout en optimisant la pression du jet. À la clé, c'est jusqu'à 75 % d'eau économisée ! Et en consommant moins d'eau chaude, vous économisez aussi de l'énergie.

### Linge et vaisselle :

> Ne prélevez pas la vaisselle avant de la mettre dans le lave-vaisselle.

> Remplissez complètement votre lave-linge ou votre lave-vaisselle avant de l'utiliser.

### Jardin :

> Installez un système d'arrosage automatique en goutte-à-goutte ;

> Installez un collecteur d'eau de pluie. Pour une toiture de 100 mètres carré, c'est 70 mètres cube d'eau gratuite par an.

### Pour en savoir plus :

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/>

# NOUVEAU

## À LA RENTRÉE, LINÉO 10 FAIT BOUGER LES LIGNES AU NORD !

Depuis le 29 août dernier,  
le réseau bus a évolué au nord de l'agglomération toulousaine  
avec l'arrivée du Lineo 10.

L'objectif du Lineo est d'offrir une desserte plus efficace, plus performante, plus directe et connectée au métro (Ligne 2, station La Vache). Lineo offre des fréquences de passage rapprochées avec une amplitude horaire large calée sur celle du métro :

- > Du lundi au vendredi, un bus toutes les 8 à 9 minutes en heure de pointe (7h-9h / 16h-19h) et toutes 12 minutes le reste de la journée.
- > Le samedi : toutes les 15 minutes ;
- > Le dimanche : toutes les 30 minutes ;
- > En soirée : toutes les 30 minutes environ ;
- > En période de vacances scolaires : toutes les 15 minutes.

L'arrivée du Lineo 10 a entraîné une évolution des lignes de bus Tisseo ° 59, 113, 130, 131.

Plusieurs modifications concernent la commune de Gagnac :

- > La desserte des arrêts "Turret", "Beauté", "Albefeuille", "Hire", "Eglise Gagnac" et "Espace Garonne", réalisée anciennement par la ligne 59 est dorénavant remplacée par un service scolaire spécifique ;
- > L'arrêt "Amandiers" n'est plus desservi, vous pouvez vous rendre à l'arrêt "Voie Romaine" situé sur la ligne 59 ;

> Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, les élèves bénéficient de nouvelles dessertes scolaires dans le nord de l'agglomération ainsi que dans le sud avec l'ouverture des collèges St Simon et Guilhermy.

Les modifications apportées à la ligne 59 desservant la commune de Gagnac ont été prises par TISSEO. Cette décision vise à assurer une meilleure rapidité des liaisons avec le Lineo 10 et au regard de la faible fréquentation de la ligne 59. La ville de Gagnac est consciente des conséquences de ces modifications pour les riverains concernés et a mentionné à TISSEO la nécessité d'étudier la mise en place d'une nouvelle boucle pour ces quartiers dans les prochaines années, en lien notamment avec l'augmentation de la population.



### Pratique :

Pour simulez votre itinéraire, pour connaître vos nouvelles solutions de déplacement : [www.tisseo.fr/calculateur](http://www.tisseo.fr/calculateur)

Depuis le lundi 3 octobre, le bus SCOL 32 part à 17h45 du Lycée Toulouse Lautrec pour les élèves de Fenouillet et Gagnac. Ce départ permettra aux élèves du secteur de La Beauté d'être déposés au plus près de leur domicile.

## Sécurité

Comme indiqué dans le Gagnac'tu de juillet dernier, la ville de Gagnac-sur-Garonne dispose dorénavant d'un service de Police Municipale afin de mener à bien des missions de prévention, de surveillance de la tranquillité, de sécurité et de salubrité publique. Ce service devenait indispensable à la ville au regard de l'augmentation de la population et de la multiplication des incivilités.

### Le policier municipal travaille :

- > D'une part en étroite collaboration avec les brigades de Gendarmerie de Fenouillet et Saint-Jory en tant qu'Agent de Police Judiciaire Adjoint ;
- > D'autre part, sous l'Autorité de Monsieur le Maire, pour toutes les missions relevant de l'autorité administrative (respect des arrêtés municipaux, protection de l'environnement, respect du Code de la route, nuisances sonores,...).

### Les différentes missions du policier municipal sont les suivantes :

- > Faire respecter et veiller à l'application des arrêtés du Maire ;
- > Contrôler le respect de la réglementation en vigueur lié au Code de la Route et au stationnement ;
- > Veiller à la sécurisation de l'espace public ;
- > Veiller à la sécurité des personnes aux abords des établissements scolaires mais aussi au sein de la commune ;



- > Assurer la mise en œuvre de missions de prévention et de surveillance nécessaires au maintien de la tranquillité ainsi que de la salubrité publique ;
- > Établir un lien avec les administrés en orientant et répondant aux demandes des particuliers ;
- > Mettre en œuvre l'opération "Tranquillité Vacances".

Le policier municipal sera au cœur du dispositif de vidéoprotection qui est en train de se mettre en place. Le réseau de fibre dédié à ce système est aujourd'hui opérationnel sur la commune. Les premières caméras verront le jour dans les prochains mois.

Contact : 06 45 97 86 25

Mail : [police.municipale@gagnac-sur-garonne.fr](mailto:police.municipale@gagnac-sur-garonne.fr)

Horaires : les vacations du Policier Municipal s'effectuent principalement en journée et en semaine mais ce dernier peut être présent sur la commune en soirée ou le week-end pour une meilleure efficacité.

## Deux nouveaux agents dans les Services administratifs

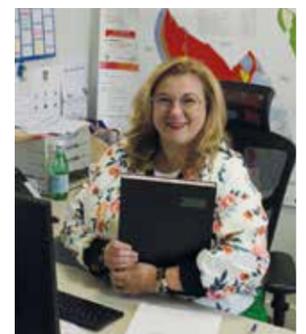
### Hélène BELFAN

Depuis le 1<sup>er</sup> août, Hélène BELFAN assure les fonctions d'agent d'accueil au sein de la mairie. Avant son arrivée à Gagnac, Hélène a travaillé durant trois ans en tant que gestionnaire des arrêtés à la mairie de Rouen et cinq ans en qualité d'agent administratif des services urbanisme et voirie (Communauté de Communes Inter Caux Vexin, Normandie). "Je suis ravie d'avoir rejoint cette équipe jeune et dynamique, dans laquelle j'ai été très bien accueillie et intégrée".



### Carole RAOUT

Carole RAOUT a rejoint le service urbanisme de la ville le 11 juillet dernier. "J'arrive de Normandie, et je travaillais en région parisienne, où j'ai acquis de solides connaissances techniques. Le virage de la dématérialisation est un défi très intéressant à mettre en place, et devrait permettre des délais de traitement plus courts des Autorisations d'Urbanisme".



## Soirée des nouveaux arrivants

Du fait du contexte sanitaire, aucune réception des nouveaux arrivants n'a pu être effectuée par la ville depuis 2020.

Vendredi 25 novembre, la ville invite tous les nouveaux habitants installés depuis 2020 sur la commune à une réception à l'Espace Garonne à compter de 19h.

Inscription à l'accueil de la mairie par téléphone 05 62 22 93 50 ou par mail [accueil.mairie@gagnac-sur-garonne.fr](mailto:accueil.mairie@gagnac-sur-garonne.fr).



## Stationnement "Zone Bleue" Pour le cœur de ville

Un dispositif de stationnement "zone bleue" sera opérationnel à compter du 7 Novembre 2022 dans le centre-ville. Ces places de stationnement réglementées mais gratuites permettront de :

- > Favoriser l'accès aux commerces et aux équipements de proximité (groupe scolaire) en assurant une plus grande rotation ;
- > Supprimer les véhicules ventouses (véhicules qui occupent de façon abusive une place de stationnement).

### Modalités de mise en œuvre

- > A compter du 7 novembre, le stationnement "zone bleue" sera effectif Place de la République, Rue du Chêne Vert (devant l'école maternelle et le Centre d'Animation), rue de la Gravette (entre la rue du Vieux Moulin et la

rue de la Tournelle), sur le parking derrière la Mairie ;

> Sur les places en "zone bleue", du lundi au vendredi de 8h à 18h (sauf jours fériés et vacances scolaires), il sera interdit de laisser stationner un véhicule pendant une durée supérieure à une heure ;

> Sur la Place de la République, devant le groupe scolaire, il sera interdit de laisser stationner un véhicule pendant une durée supérieure à 10 minutes du lundi au vendredi (sauf les jours fériés) entre 8h et 9h et entre 15h30 et 17h30.

## Disque de stationnement

Chaque automobiliste peut utiliser une zone de stationnement bleue à condition de posséder le disque de stationnement conforme aux normes européennes. Avant de quitter son véhicule, le conducteur doit apposer contre le pare-brise



ce dernier, réglé sur son heure d'arrivée, afin que les forces de l'ordre puissent effectuer leur contrôle.

L'automobiliste s'engage, en utilisant le stationnement en zone bleue, à respecter le temps limité qui lui est imparti. Tout manquement à la règle se verra sanctionné d'une contravention de 2<sup>e</sup> classe (article R. 417-3 du Code de la route), soit une amende de 35 €.

Il est possible de se procurer le disque de stationnement conforme aux normes européennes auprès de l'accueil de la mairie ou dans des magasins spécialisés.

## DICRIM

Le DICRiM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) est un document indispensable pour la sécurité de tous qui a pour objet de vous informer et de vous sensibiliser sur les risques majeurs qui concernent la commune (inondations, mouvements de terrain, risques météorologiques,...), mais aussi de vous conseiller sur votre comportement pour favoriser l'efficacité des secours et assurer au mieux votre sécurité.

Si un des risques majeurs identifiés sur la commune devait se produire, la municipalité serait bien sûr mobilisée. Les élus et les services sont préparés à ces éventualités et ont établi pour cela un Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

Il est néanmoins primordial que la population soit sensibilisée aux risques encourus et puisse avoir connaissance des comportements à adopter à titre individuel si une alerte devait être déclenchée.

L'objectif, par les actions mises en place par la municipalité et via ce DICRIM, est donc de se préparer au mieux à un événement grave, dont la probabilité de survenir reste heureusement extrêmement faible.

### Le DICRIM

présente l'essentiel des informations à connaître en cas de survenue d'un événement grave. Il est téléchargeable sur notre site internet : <https://www.gagnac-sur-garonne.fr/wp-content/uploads/2020/02/DICRIMweb.pdf> et des exemplaires papier sont à votre disposition à l'accueil de la mairie.



## Les travaux sur le pont de Gagnac

Dans le cadre de sa compétence en matière de gestion des infrastructures routières, Toulouse Métropole assure la surveillance et l'entretien des ouvrages d'art sur son territoire, dont le pont de Gagnac.

Ce pont fait l'objet de diagnostics et d'études afin de mieux connaître son état et sa capacité à supporter le trafic routier. Les résultats ont confirmé la capacité de l'ouvrage à supporter la circulation actuelle. Une surveillance renforcée du tablier en béton précontraint est mise en œuvre : des inspections détaillées du pont sont réalisées tous les ans, des capteurs ont été positionnés sur les poutres afin de suivre en continu la structure et d'alerter les services en cas d'éventuelle apparition de déformation anormale. Enfin, un système innovant de pesage des poids lourds en circulation a été mis en place fin 2021 accompagné d'une signalétique lumineuse visant à prescrire à ces derniers une interdiction de 50 M.

En parallèle des études en cours pour la mise en place d'un nouveau pont sur la Garonne, Toulouse Métropole travaille sur deux axes :

- > D'une part, le renforcement de cet ouvrage afin de supprimer les restrictions de circulation actuelle et de garantir la pérennité à long terme du pont ;

## Enquête publique PLU

La modification du PLU relative à l'OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) du Turret fera l'objet d'une enquête publique du mardi 15/11/2022 9h au jeudi 15/12/2022 à 17h.

> D'autre part, la réalisation de pistes en modes doux (cyclistes, piétons) sécurisées pour la traversée de la Garonne entre Gagnac et Seilh.

Toulouse Métropole étudie actuellement plusieurs scénarii. En fonction du scénario retenu, ces travaux importants pourraient débuter au plus tôt dans le courant de l'année 2024.



Ce chantier nécessitera d'interdire l'accès au pont pendant certaines phases de travaux. La période maximale de fermeture est estimée à 7 mois avec pour objectif de réduire cette durée. Une étude du trafic routier est également en cours afin de quantifier l'impact de cette mesure et proposer des solutions alternatives pour le franchissement de la Garonne.

Ce renforcement du pont de Gagnac et son évolution pour permettre le franchissement en modes doux font partie du programme d'ensemble plus ambitieux incluant un nouveau franchissement de la Garonne, plus au nord.

Les permanences du Commissaire enquêteur seront assurées : mardi 15/11 de 9h à 12h, Samedi 3/12 de 9h à 12h, jeudi 15/12 de 14h à 17h.

Toutes les informations relatives à cette enquête publique seront disponibles fin octobre sur le site web de la ville.

## Dématérialisation des autorisations de demande d'urbanisme

Depuis mars 2022, les demandes d'autorisation d'urbanisme peuvent être effectuées en ligne sur la plate-forme de Toulouse Métropole, qui instruit les dossiers pour la commune de Gagnac-sur-Garonne.

Les démarches concernées par cette téléprocédure sont les suivantes : déclaration d'intention d'aliéner (DIA), permis de construire (PC), déclaration préalable (DP), certificat d'urbanisme (CU), permis de démolir (PD), permis d'aménager (PA).

Les opérations suivantes peuvent également être réalisées directement en ligne : modificatifs, transferts, demandes de retrait, prorogations,...



Pour accéder à la plate-forme de dépôt en ligne, connectez-vous sur le lien suivant : <https://geosphere.applis.toulouse-metropole.fr/guichet-unique>

Les dépôts de vos demandes d'autorisation en version électronique sont à privilégier pour un gain de temps. Les dépôts en version papier restent néanmoins toujours possible à l'accueil de la mairie.



## Repas des Aînés

Samedi 3 Septembre, le CCAS de la ville a organisé le repas pour les personnes de plus de 65 ans. Après deux éditions annulées du fait du contexte sanitaire, les membres du CCAS avaient à cœur de recevoir les aînés de la ville pour ce moment de convivialité et de partage.

Plus d'une centaine de Gagnacaises et Gagnacais ont répondu à l'invitation et ont pu profiter d'un déjeuner et d'une après-midi dansante.

Cette rencontre a été l'occasion de présenter le Conseil d'Administration du CCAS et les agents de la ville œuvrant

au quotidien. Ana FELDMAN, vice-présidente du CCAS, a détaillé les principales actions menées : ateliers "informatique" et "cap bien-être", portage des repas à domicile, soutien alimentaire, aides aux démarches, aide à la recherche d'emploi ou de logements, actions en faveur de la lutte contre l'isolement (visites au domicile, accompagnement pour les rendez-vous médicaux, accompagnement aux courses),... Ce moment d'échange a également été l'occasion d'aborder les principaux projets en cours comme la mise en place d'une épicerie sociale ou d'un Espace de Vie sociale.



Le Conseil d'Administration du CCAS de Gagnac est composé de Michel SIMON, Maire de Gagnac et Président du CCAS, Ana FELDMAN, Adjointe en charge des affaires sociales, de la santé et du logement, de l'emploi et vice-présidente du CCAS, quatre élus (Marie DUCOS, Sabine DUPLAN, Véronique LAVERROUX et Angèle SOUROU), cinq membres représentant les associations et nommés par le Président (Christiane SIMON, membre nommée en qualité de représentante des associations de personnes âgées et retraités du département, Catherine COMBE, membre nommée en qualité de représentant de l'association Femmes du monde, Sandrine FLOUREUSSES, membre nommée en qualité de Présidente de l'association du Comité du Bassin d'Emploi Nord 31 (CBE), Francine ANCILOTTO, membre nommée en qualité de Présidente de l'association OSWALDO, soutien aux personnes âgées, isolées et dépendantes, Lucienne LECLERE, membre nommée au titre des personnes participant "à des actions de prévention, d'animation et de développement social dans la commune" (Amis du Vietnam)).



Pour les prochaines éditions du Repas des Aînés, le CCAS souhaite connaître les préférences des bénéficiaires. Nous vous invitons à découper le coupon ci-dessous et à le retourner à l'accueil de la Mairie. Ce sondage est également disponible via l'application CityAll.

Je préfère que le repas des Aînés soit organisé :

- En janvier  A la rentrée de septembre  Sur une autre période



## Voyage Seniors

Les CCAS de Gagnac-sur-Garonne, Fenouillet et Saint-Alban ont organisé le voyage pour les aînés de la commune du 10 au 17 septembre 2022.

Dix Gagnacais ont participé à ce beau séjour à Saint-Denis-d'Oléron avec de belles découvertes.

Nous remercions le CCAS de Fenouillet qui a organisé ce séjour.

## CBE Nord 31

Association loi 1901, le CBE Nord 31 a été créé en 1999 à l'initiative de Sandrine Floureusses et par la volonté politique des élus locaux de proposer à leurs administrés et aux entreprises locales un relais unique de proximité, lieu d'information, d'accompagnement et de rencontre en faveur du développement de l'emploi et de l'économie locale.

Il ne se substitue pas au service public de l'emploi mais vient en complément de ses interventions sur un territoire donné dans un objectif de service de proximité.

L'accompagnement est proposé à tout administré des communes adhérentes (Bruguières, Fenouillet, Fonbeauzard, Gagnac-sur-Garonne, Gratentour, Lespinasse et Saint-Alban), en recherche d'aides en lien avec l'emploi et la formation : demandeurs d'emploi, salariés, retraités, étudiants voire même scolaires.

Pour remplir ses missions, le CBE Nord 31 développe son expertise conjointement auprès des demandeurs d'emploi et des entreprises :

### Accompagnement des demandeurs d'emploi

- > Accueil, accompagnement et suivi individuel, définition et élaboration du projet professionnel, aide à la réalisation de CV et lettre de motivation, orientation vers des formations, libre accès aux postes informatiques, réseau de parrainage adultes ;
- > Proposition d'offres d'emploi locales ;
- > Organisation d'ateliers collectifs afin de dynamiser la recherche d'emploi et favoriser le lien social.

### Accompagnement des entreprises

- > Aide au recrutement (définition de poste, présélection de candidats, mises en relation, suivi d'intégration)
- > Appui à la structuration des ressources humaines
- > Forums emploi/ Jobs Dating
- > Organisation d'ateliers de formation collectifs afin de favoriser une dynamique territoriale inter dirigeants/RH au travers d'échanges de pratique et d'expérience.

Contact : 05 62 75 38 37



## Ateliers

Deux types d'Ateliers sont prévus dans les prochains mois :

**Atelier informatique** : les inscriptions pour la prochaine session, qui débutera en février 2023, sont ouvertes. Cet atelier se déroulera de 10h à 11h30 toutes les semaines et sera accessible aux personnes ayant déjà quelques bases en informatique. L'atelier est co-financé entre le participant et le CCAS.

**Atelier CAP BIEN ETRE** : 4 rencontres sont prévues du 7 au 28 novembre. Cet atelier est réalisé en partenariat avec la CARSAT. Le nombre de participants est limité à 10. Les thèmes des quatre modules sont les suivants :

- > Emotions, bien-être et santé
- > Gestion du stress
- > Bien-vivre avec soi
- > Bien-vivre avec les autres

Les inscriptions à ces Ateliers s'effectuent auprès du CCAS : [ccas.mairie@gagnac-sur-garonne.fr](mailto:ccas.mairie@gagnac-sur-garonne.fr) ou 05 62 22 93 50.



## Bilan de la rentrée scolaire

Jeudi 1<sup>er</sup> septembre,  
278 jeunes Gagnacais ont repris le chemin de l'école.  
L'école maternelle du Chêne Vert accueille 103 élèves répartis en 4 classes.  
L'école élémentaire Jean de Cruzel accueille quant à elle 175 élèves répartis en 8 classes.  
9 élèves bénéficient du dispositif ULIS (Unité Localisé pour l'Inclusion Scolaire).



Ecole maternelle du chêne vert : Elodie ROUX MS GS, Myriam HEREDERO Directrice PS/MS, Aurore VACHER PS, Nathalie FRENIN BRAHNS MS GS



Ecole élémentaire : Christelle COMBE CE1 A, Nathalie ASSIÉ Directrice CE2, Nathalie IMBERT (ULIS), Noémie TIERCELET CM1 CM2 A, Guillaume CAUMEL CM1 CM2 B, Gaëlle GUIRAUD CP B, Nathalie BREX CE2, Ingrid VALOIS CP A, Sophie PAUL CM 1, Justine ADER CE1 B.



ATSEM : Martine MEDAN, Erlinda ROQUES (référente ATSEM), Marie BEAUSSART, Sophie GALTIER

## Centre d'Animation

Plus qu'un simple mode de garde,  
le Centre d'Animation est avant tout un lieu de découverte  
favorisant l'apprentissage de la vie en collectivité.

Le Centre d'Animation propose aux petits Gagnacais une palette d'activités ludiques, sportives, culturelles, artistiques et créatives. Les projets d'animation sont établis dans le cadre du projet pédagogique de la structure qui prend en compte les besoins fondamentaux des enfants. Le Centre d'Animation organise également des séjours à chaque période de vacances.



Horaires : Du lundi au vendredi : 7h30 - 8h30, 11h30 - 13h30, 15h45 - 18h30.  
Vacances scolaires : 7h30 - 18h 30  
Lieu : Centre d'Animation, Rue du Chêne Vert  
Contacts : 06 78 97 13 86 - [direction@gagnac-sur-garonne.fr](mailto:direction@gagnac-sur-garonne.fr)  
06 82 10 87 75 - [codirection@gagnac-sur-garonne.fr](mailto:codirection@gagnac-sur-garonne.fr)



L'équipe du Centre d'Animation et Centre d'Animation jeunesse :

en haut : Loïc TRIMINO, Lianna DER ARSENIAN (référente élémentaire et CME), Thomas BOUHEYRE, Brigitte MONTANE, Catarina CONCALVES  
en bas : Sandra RIZZO, Sandra JULIEN, Marina ALBA GAIOT (référente Jeunesse), Patricia SAINTE-MARIE (Bibliothèque), Jérôme LOUT (co-directeur), Lenny DUFOUR, André ALAUX, Anthony GEX (co-directeur), Laurie GARCIA, Loubna FILALI (référente maternelle).

## Centre d'Animation Jeunesse

Le Centre d'Animation Jeunesse  
accueille les adolescents de 11 à 17 ans.

Encadrés par des animateurs diplômés, les jeunes peuvent s'y réunir pour pratiquer des activités manuelles, sportives ou culturelles et réaliser des projets tout au long de l'année. Une aide aux devoirs est proposée. Pendant les matinées des vacances (9h - 12h), les ados pourront s'initier aux "chantiers jeunes" ou profiter de sorties et de séjours organisés par le service jeunesse.



Horaires : Périodes scolaires : lundi et jeudi de 16h - 18h30, mercredi 13h15 - 18h30  
Vacances scolaires : lundi au vendredi : 13h30 - 18h30  
Lieu : Maison des Associations - Site de Campistrion  
Contacts : 06 24 50 66 24 - [caj@gagnac-sur-garonne.fr](mailto:caj@gagnac-sur-garonne.fr)



Restaurant scolaire : Aida GUEYE, Alison BEN BELAID, Aurélie PUYO, David LOUIS, Jonathan LACANAL (Absente : Stéphanie MACHADO)

## Le restaurant scolaire



Chaque jour, le restaurant scolaire de Gagnac prépare 250 repas aux élèves des écoles maternelle et élémentaire ainsi que pour le portage des repas aux Aînés.

Tout est cuisiné sur place, où le chef et son équipe privilégient le bien-manger.

Acteur incontournable pour œuvrer contre le gaspillage alimentaire, le restaurant scolaire agit en partenariat avec Toulouse Métropole et les services de la commune pour proposer aux enfants des actions de sensibilisation pour faire changer les comportements individuels et collectifs.

Contact : [cantine.mairie@gagnac-surgaronne.fr](mailto:cantine.mairie@gagnac-surgaronne.fr)

## Un été magique au Centre

Après une année scolaire éprouvante, l'heure des vacances tant attendues des petits et des grands a sonné début juillet !

Le Centre d'Animation a proposé à tous les Gagnacais de venir profiter d'activités autour du thème du cirque et de la magie ainsi que de sorties et de séjours plus attrayants les uns que les autres.

Cette année, l'équipe des maternels a innové en proposant à deux groupes d'enfants de partir la journée à Tépacap et la Ferme du Paradis avant de faire des grillades et de dormir une nuit dans les locaux du Centre avec leurs animatrices Marina et Loubna.

Quant aux élémentaires et aux adolescents du CAJ, ils ont séjourné au Centre de vacances Azuréva au Cap d'Agde. Sous un soleil radieux, les enfants ont fait de la bouée tractée, de la voile, une balade en bateau, sont allés à la plage et à la piscine.

Le dernier jour, les enfants, accompagnés de Maiwenn, Thomas et Jérôme (Directeur du centre) pour les plus jeunes et de Marina et Lenny pour les collégiens sont partis à Luna Park ! Au programme : bonne humeur et fous rires garantis !

Les enfants réclament déjà les prochaines vacances et attendent avec impatience de connaître le programme d'activités que les animateurs leur préparent !



## La Bibliothèque municipale

Tous les mois, il y a des nouveautés à la Bibliothèque de Gagnac. Ce mois-ci, une centaine de livres ont été acquis dans tous les domaines : enfant, jeunesse et adulte.

Si vous avez des livres que vous ne lisez plus, vous pouvez en faire don à la bibliothèque pour que d'autres aient la chance de les lire. Ils doivent être en bon état et récents. S'ils ne peuvent pas trouver une place dans les rayonnages de la bibliothèque, ils seront mis dans une boîte à livres à disposition dans l'entrée.

Nous vous informons qu'un site internet a été ouvert afin que vous puissiez consulter les différents livres, prolonger vos emprunts et faire des réservations si besoin. Pour accéder à ce Portail Bibliothèque de Gagnac sur Garonne ([bibliogagnac.fr](http://bibliogagnac.fr)) vous devez avoir un identifiant (votre nom de famille) et un mot de passe (numéro de la carte d'adhérent transmis lors de votre inscription).



Nouveaux horaires d'ouverture  
Mercredi : 10h-12h / 14h-18h30  
Jeudi : 14h-17h30 - Vendredi : 14h-17h30  
Contact : 05 61 74 24 59  
Mail : [bibliotheque.mairie@gagnac-sur-garonne.fr](mailto:bibliotheque.mairie@gagnac-sur-garonne.fr)

## Petite Enfance



Le Relais Petite Enfance a fait sa rentrée le jeudi 1<sup>er</sup> septembre, les assistantes maternelles ainsi que les enfants étaient au rendez-vous.

Les périodes d'accueil (mardi et jeudi de 9h15 à 11h45) en jeux libres se poursuivent. Au cours de chaque matinée, il est proposé un temps d'histoires pour les enfants qui le souhaitent, puis des comptines tous ensemble afin d'amorcer en douceur le départ du relais.

Voici le programme pour la période de septembre à décembre.

**Le Labo des pros**, depuis le 12 septembre, (à la place de la Parenthèse familiale) se tient tous les lundis matin (de 9h15 à 11h45). Des séances de fabrication d'objets à portée psychopédagogique, accompagnées par Alexia notre nouvelle assistante maternelle, seront proposées. Alexia est éducatrice de jeunes enfants de formation et participe activement avec ses autres collègues : Emilie P, Emilie M, Jordane, Naoé, Chantal K, Chantal A et Anne Charlotte aux activités du relais.

**Des séances de lecture à la Bibliothèque**, le 3<sup>e</sup> jeudi du mois. Patricia, notre bibliothécaire, proposera une histoire collective puis un temps d'histoires individuelles. **La première séance aura lieu le jeudi 20/10 à 10h.**

**Des séances de motricité**, seront organisées une fois par mois à la salle Campistron animé par Rémy éducateur sportif

spécialisé dans la petite enfance. **La première séance aura lieu le mardi 15 novembre à 10h.**

**La journée Nationale des assistantes maternelles**, aura lieu comme tous les ans **le 19 novembre prochain**. Ce sera l'occasion pour le Relais, de valoriser ses actions conjointement avec les assistantes maternelles. Cette année, le Relais proposera d'exposer les objets fabriqués lors des séances du lundi. L'exposition est prévue le vendredi 18 novembre à la Mairie.

**Les Mini Ateliers enfants parents**, vont également débuter afin de fabriquer des jouets à partir d'objets de récupération. La première session de cet atelier aura lieu **le mercredi 26 Octobre au Relais**.

**Création de vitraux**, Le Relais entame également son travail de "vitraux" sur les vitres du relais. Cette activité a pour objet de limiter le regard des bébés au sol. Dans le même temps, les plus grands intègrent le lien entre la peinture sur la vitre et ses effets sur le sol par la magie de la lumière...

**Animation de fin d'année avec le centre d'Animation Maternelle**, ce moment festif aura lieu **le mardi 13 décembre à 16h45 à l'Espace Garonne** avec la Compagnie Zicomatic.



## Travaux sur la Route Métropolitaine 63 : Création du rond-point de l'Espertin

Dans le cadre des opérations inscrites au Plan Pluriannuel d'Investissement métropolitain (PPI) destinées à faciliter les déplacements et à améliorer la sécurité, Toulouse Métropole va procéder au lancement des travaux liés à la création du giratoire de l'Espertin (au niveau de Super U) sur la route métropolitaine 63 à cheval entre les communes de Gagnac-sur-Garonne et Lespinasse.

Ces travaux consistent à :

- > La sécurisation des mouvements de tourne à gauche entrants et sortants sur l'axe principal de la route M63 ;
- > La mise en œuvre d'un giratoire à 5 branches (2 branches sur la M63 et 3 branches adjacentes) ;
- > **La création :**
  - De cheminements pour les mobilités douces avec un trottoir de 2 mètres et une voie cyclable de 3 mètres.
  - D'éclairage public
  - De deux arrêts de transport en commun
  - D'un aménagement paysager.



Les travaux se dérouleront selon le calendrier suivant :

- > Mi-septembre 2022 – Février 2023 : travaux préparatoires réalisés par les concessionnaires de réseaux. Des perturbations de circulation (circulation alternée) sont attendus ;
- > Février -Mars 2023 : attribution du marché spécifique ;
- > Avril 2023 – Décembre 2023 : travaux de construction du giratoire. Perturbations des circulations (circulation alternée et mises en place possibles et ponctuelles de déviations nocturnes).

Afin de limiter la gêne à la circulation, les travaux se dérouleront entre 9h et 16h.

## Extension du parking au Grand Parc Garonne

Devant le succès rencontré par les infrastructures du Grand Parc Garonne et au regard des difficultés de stationnement régulièrement rencontrées, Toulouse Métropole va procéder à un agrandissement du parking existant.

Une quinzaine de places supplémentaires sont en cours de création afin de sécuriser le site. Le sol de ce parking sera traité avec un mélange de terre et de pierres et une ceinture arborée sera mise en place autour de celui-ci.



## Restaurant scolaire

Les travaux du restaurant scolaire se poursuivent.

D'ici fin octobre, le nouveau bâtiment sera hors d'eau et hors d'air. La cuisine et la première salle de restauration pour les élèves de l'école élémentaire entreront service après les vacances de février 2023 et la totalité de l'équipement sera en service pour la rentrée de septembre 2023.



## Focus sur le Service Entretien

Le Service Entretien de la ville est composé de 6 agents travaillant sous la responsabilité de Karine Roussarié.

Les missions du service sont nombreuses : maintien de la propreté des locaux administratifs, des équipements du groupe scolaire, des salles associatives et des salles communales, aération des espaces, approvisionnement en consommables (savon, essuie main, papier toilette,...), nettoyage et rangement, maintien de la sécurité pour les utilisateurs des locaux,...

Le fonctionnement du Service Entretien est bien entendu aussi au cœur des enjeux actuels de préservation des ressources et de santé publique. Ce numéro du Gagnacais est ainsi l'occasion de mettre en avant toutes les actions réalisées par le Service.

Tous les consommables (savon, produits d'entretiens, papiers,...) utilisés bénéficient de l'écolabel (ou sont labellisés ECOCERT) et disposent d'une traçabilité.

L'autre axe de travail concerne la préservation des ressources. Des systèmes de distributeurs de papier de type "feuilles à feuilles" sont installés progressivement dans tous les bâtiments afin d'une part de réduire la consommation et d'autre part de limiter les interventions suite à des obstructions de canalisations. Les enfants du groupe scolaire sont régulièrement



André ALAUX, Muriel BOTTIN, Karine ROUSSARIE, Sandra JULIEN  
(Absentes : Morgane BERGIN et Dominique EL KHALKI)

sensibilisés aux bonnes pratiques. La consommation de l'eau est également optimisée (réutilisation des eaux de rinçage par exemple).

Pour aller plus loin encore dans ces démarches, le service réfléchit à introduire davantage de produits bénéficiant d'un label bio ou utiliser des produits contenant des probiotiques afin de lutter contre les bactéries nocives.

## City stade et le parcours sportif

Le site de Catcharry accueille depuis quelques semaines un nouveau City stade flambant neuf. Une piste d'athlétisme viendra compléter ce nouvel équipement.

Enfin, à la Gèze et le long de la piste cyclable, un parcours sportif a été installé avec une dizaine de structures différentes.

Ces nouveaux aménagements ont été financés, en partie, avec l'aide du Conseil départemental de la Haute-Garonne qui a alloué une subvention d'un montant de 24 400 €.



## Interview de Jean-François PORTARRIEU, Député du Nord toulousain



**Vous venez d'être réélu député du Nord toulousain. Que retenez-vous de cette élection ?**

*Nos concitoyens du Nord toulousain m'ont renouvelé leur confiance avec près de 24 000 voix. Si je suis honoré de ce résultat, je reste préoccupé par les tensions qui menacent notre cohésion*

*et les inquiétudes qui se sont lourdement exprimées aux élections. Il est plus que jamais indispensable d'unir nos efforts pour espérer relever les grands défis pour notre territoire. Les premières mesures en faveur du pouvoir d'achat ont été adoptées dès cet été. Il y aura aussi rapidement besoin de renforcer l'accès aux soins et d'avancer fortement sur la transition énergétique. Je compte également m'impliquer activement pour mieux valoriser le travail, encourager l'esprit d'initiative et l'activité des entreprises, des artisans et des commerçants.*

**Avez-vous fait le choix de votre groupe parlementaire pour ce nouveau mandat ?**

*Le nouveau contexte politique nous oblige au dépassement des clivages partisans pour faire avancer notre territoire. En décidant de m'apparenter à « Horizons », sans pour autant adhérer au parti, j'ai souhaité rejoindre un groupe parlementaire à taille humaine, qui met en avant la relation avec les élus locaux et notamment les maires, comme Michel Simon dont l'engagement pour sa commune est exemplaire. Avec la trentaine de députés de mon groupe, proches d'Edouard Philippe, je souhaite rester à l'écoute des préoccupations du terrain, et continuer d'agir avec proximité et pragmatisme. Cet attachement à un humanisme républicain, qui conjugue l'ordre et le progrès, correspond bien à mes valeurs. J'ai des convictions mais je ne suis pas lié à un parti politique.*

**Comment envisagez-vous votre rôle de député ?**

*Je suis né dans le Nord toulousain et j'assume fièrement mon attachement à ce territoire. Je ne serai jamais un député hors-sol ! Il s'agit donc de poursuivre les actions déjà engagées pour notre développement : nouveau pont sur la Garonne, desserte ferroviaire depuis Castelnau d'Estrétefonds en lien avec la LGV, valorisation du canal, soutien à l'oenotourisme... Il y a aussi la coopération nécessaire entre la métropole toulousaine, le Frontonnais, le secteur de Grenade. C'est pourquoi je souhaite rester un député de terrain actif et utile pour le Nord toulousain, avec la volonté du rassemblement au-delà des approches partisans.*

**Vous citez le sujet des transports.**

**Qu'en est-il concernant notre pont à Gagnac ?**

*Toulouse Métropole, où je siège avec Patrick Bergougnoux, a entrepris des travaux pour garantir l'état du pont et surtout la sécurité des usagers : inspections détaillées annuelles, sécurisation des poutres, mise en place de capteurs en temps réel pour le suivi de la structure, installation d'un système de pesage en marche des poids lourds... Au printemps 2024, il est prévu de nouveaux travaux de renforcement et de modernisation. Un important chantier qui sera couplé avec la construction d'une nouvelle piste cyclable entre Gagnac et Seilh. C'est une excellente nouvelle pour tous les usagers, à commencer pour les vélos ! Mais il faut rester très attentif aux itinéraires de déviation pour limiter au maximum les perturbations pendant cette période. Pour espérer mieux se déplacer dans notre Nord toulousain, le pont de Gagnac constitue la première étape d'un projet majeur qui inclut le contournement routier de Seilh et la création d'ici 2030 d'un nouveau pont sur la Garonne, probablement entre Saint-Jory et Merville. Un nouveau pont qui reliera la zone aéroportuaire à l'échangeur autoroutier de Castelnau d'Estrétefonds, tout en allégeant le trafic sur le pont de Gagnac. Ces travaux sont donc la première étape de ce grand projet qui améliorera considérablement les déplacements dans notre Nord toulousain !*

# Le vélo gagne du terrain



Création de nouvelles pistes et sécurisation des aménagements cyclables existants, aides financières et idées d'itinéraires : découvrez comment Toulouse Métropole se mobilise pour favoriser le développement du vélo sur son territoire.

### Un grand projet pour de nouvelles pistes

Avec le doublement du budget consacré au développement du vélo sur le mandat en cours, Toulouse Métropole s'engage dans la création de nouvelles pistes via l'ambitieux Réseau Express Vélo\*, actuellement à l'étude. Son objectif ? Développer de véritables cycloroutes sur des axes majeurs de circulation de la métropole. 4 habitants sur 5 seront ainsi situés à moins d'1 kilomètre d'une piste du réseau, soit à 4 minutes environ en bicyclette. Destiné à faciliter les déplacements au quotidien (études, loisirs, etc.), il permettra notamment de desservir 500 000 emplois.

### La sécurisation des aménagements cyclables existants

En plus du réseau vélo d'agglomération, des liaisons cyclables sont régulièrement créées entre les communes, les quartiers, les équipements et les points d'intérêts. Des aménagements provisoires sont notamment testés avant d'être pérennisés comme sur le rond-point de la Méditerranée à Colomiers, avenue Servanty à Blagnac, rue Doumergue à Tournefeuille et au rond-point Mandela à Cugnaux. En outre, des passerelles piétons-cycles relieront l'île du Ramier aux quartiers voisins des deux rives à Toulouse.

### Je loue ou j'achète mon vélo grâce aux aides de Toulouse Métropole

Si vous habitez l'une des 37 communes de la métropole et selon vos ressources (votre revenu fiscal ne doit pas dépasser 35 052 €), vous pouvez bénéficier d'une aide financière pour acheter ou louer un vélo, voire pour équiper un vélo classique d'une assistance électrique. Certaines entreprises et associations peuvent également prétendre à la prime. Pour tout savoir, rendez-vous sur [toulouse-metropole.fr](http://toulouse-metropole.fr).

### Des idées d'itinéraires cyclables pour découvrir la métropole

Partez à la découverte de la métropole à vélo en parcourant les **285 kilomètres de réseau de balade !** Pour en prendre connaissance, téléchargez les cartes des itinéraires cyclables sur [toulouse-metropole.fr](http://toulouse-metropole.fr), ou demandez-les à l'accueil de Toulouse Métropole (6, rue René-Leduc à Toulouse) et des mairies des 37 communes de la métropole.

### \* Focus sur le Réseau Express Vélo



Ce réseau vélo d'agglomération sera constitué de **14 lignes structurantes** qui permettront de rejoindre **54 communes en périphérie de Toulouse**. Elles relieront **les principales gares et stations de métro** pour faciliter l'accès aux transports en commun. Le réseau représentera **370 kilomètres d'aménagements**, dont **240 kilomètres sur le territoire de Toulouse Métropole**. Ces « cycloroutes » seront sécurisées, balisées et continues.

**Au cœur de  
votre quotidien**

**toulouse  
métropole**



## Conseil départemental : priorité pouvoir d'achat ! : interview de Sandrine FLOUREUSSES et Victor DENOUVION

Les conseillers départementaux du canton, Sandrine Floreusses et Victor Denouvion, répondent à nos questions.

**Avec l'inflation, le coût du repas au collège va-t-il augmenter ?**

*Le prix des repas a en effet fortement augmenté, mais nous avons fait le choix de ne pas reporter cette hausse sur les familles et donc de ne pas augmenter le coût de la restauration scolaire. Car renforcer l'égalité des chances et le bien vivre au collège, c'est soutenir le pouvoir d'achat des familles en renforçant l'aide à la restauration scolaire, en pérennisant le transport scolaire gratuit ou encore en maintenant nos dispositifs de soutien aux plus précaires. L'ensemble de ces mesures signe notre engagement prioritaire pour l'éducation ainsi que notre totale mobilisation pour la réussite scolaire et le bien vivre des jeunes hautes-garonnaises et gagnacaises.*

**Le Conseil départemental soutient-il la vie associative ?**

*Plus que jamais ! Nous avons sur ce canton plus de 450 associations, ce qui représente près de 5 000 bénévoles. Cela en fait un des territoires les plus dynamiques de la Haute-Garonne !*

*Durant ces deux années de crise sanitaire, le Département a débloqué un fonds exceptionnel de 3 millions d'euros pour soutenir les associations, en parallèle de ses aides financières et matérielles.*

*Pour connaître l'ensemble de nos dispositifs de soutien, vous pouvez contacter la cellule de conseils aux associations, par téléphone au 05 34 33 44 00, du lundi au vendredi, de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 16h45 ou par mail à conseil.asso@cd31.fr.*

**Nous avons connu un été de canicule sans précédent, comment s'engage le Département dans la transition écologique ?**

*Le réchauffement ne date pas de cet été, l'humanité vit à crédit sur les ressources de la Terre, et chacun à notre place, nous prenons conscience des limites de notre planète. Dans le même temps, nous avons les moyens d'agir collectivement pour atténuer notre empreinte écologique, pour changer positivement nos modes de consommation. Aménagement de pistes cyclables, aires de co-voiturage, exigence en matière énergétique et d'empreinte carbone dans les collèges et établissements du département, végétalisation dans les collèges, plan de transition alimentaire dans la restauration scolaire (manger bio et local et réduction des déchets), développement de l'agro-écologie... le Conseil départemental prend toute sa part pour notre bien-vivre et celui des futures générations.*

## La 1<sup>ère</sup> assemblée citoyenne du Département !

Attaché à la participation citoyenne, le Conseil départemental de la Haute-Garonne a décidé de créer une Assemblée citoyenne.

Elle permet de comprendre les attentes des habitants, les écouter, mieux les entendre, et pour faire des propositions pour construire l'avenir de la Haute Garonne aux côtés des 54 conseillers départementaux. Parmi les 162 citoyens tirés au sort, 6 sont du canton. Parmi eux, une Gagnacaise, Annie Pelissa, qui œuvrera et apportera son regard et son avis pour construire la Haute Garonne de demain.

Pour contacter  
vos élus du Conseil  
départemental :

**Sandrine FLOUREUSSES**  
Vice-présidente en charge du dialogue citoyen,  
des égalités et des jeunes - Présidente du CBE Nord 31  
sandrine.floreusses@elus.cd31.fr - 05 34 33 33 00

**Victor DENOUVION**  
Président de la commission Education, Jeunes et Sports -  
Président de Haute-Garonne Numérique  
victor.denouvion@elus.cd31.fr - 05 34 33 15 50



## Compostage

Dans le cadre de son Plan Climat et de son Programme Local de Prévention des Déchets, Toulouse Métropole accompagne les habitants du territoire dans leurs démarches de réduction des déchets. L'objectif de cette démarche est de favoriser la pratique du compostage domestique.

Pour acquérir un composteur individuel, rendez-vous sur le site Internet de Toulouse Métropole : demarches.toulouse-metropole.fr qui permet la réservation, le règlement et le choix du site de retrait en ligne quel que soit le lieu de résidence.

Trois modèles de composteurs en bois sont proposés : 300 Litres (15 €), 400 Litres (15 €) et 600 Litres (25 €).

Pour les personnes ne pouvant pas régler sur Internet ou ne possédant pas de poste informatique, il convient de contacter l'équipe compostage : par téléphone 0800 201 440 ou par mail (compostage@toulouse-metropole.fr).

Les distributions sont organisées sous forme de "drive" - seuls sont distribués les composteurs réservés et réglés au préalable.

Lors du retrait du composteur, les acquéreurs sont invités à participer à une session d'information pratique au compostage.

Toulouse Métropole propose également aux personnes qui habitent en immeuble et qui disposent d'espaces verts sur le domaine privé, un suivi et un accompagnement pour la mise en place de composteurs collectifs en pied d'immeuble ou en gestion collective.



Pour en savoir plus :  
Compostage - Toulouse Métropole (toulouse-metropole.fr).

## Environnement

### Word Clean up Day

Le samedi 17 septembre  
avait lieu la 5<sup>e</sup> édition  
de la journée World Clean up Day.

Cette journée a pour objectif de ramasser des déchets pour lutter contre la pollution. Lors de cet après-midi, 17 personnes étaient présentes et environ 150 kg de déchets ont été récupérés en bord de Garonne avec l'aide de l'association "Champs d'action". Cette association a pour but de protéger l'environnement du sud-ouest de Toulouse en nettoyant les berges de la Garonne toutes les semaines avec l'aide des entreprises et des communes.



Si vous voulez participer  
à une session de nettoyage  
des berges de Garonne,  
il vous suffit d'envoyer un message soit par :  
Sms au 06 15 41 82 39  
ou par Mail à cadoccitanie@gmail.com  
Site internet :  
Accueil | cad31 (champdactions.com)

# LE FORUM DES ASSOCIATIONS

## Le forum des associations : le rendez-vous incontournable de la rentrée

Pour cette nouvelle édition du forum, la municipalité a choisi de l'organiser en plein air, sur le site de Campistron.

Les bénévoles des différentes sections ont installé les stands en fin de matinée avant de profiter du repas offert par la ville aux bénévoles et préparé par l'équipe du restaurant scolaire.

Les associations présentes sur le site ont pu présenter leurs activités et accueillir de nouveaux adhérents tout au long de l'après-midi.

Les jeunes boxeurs ont pu essayer les gants contre le coach, et des démonstrations par des champions d'Occitanie et un Champion de France ont permis au public d'apprécier ce sport de combat.

Les sections badminton, tennis, pétanque et

danse de salon ont également effectués quelques démonstrations.

Le Comité des Fêtes, quant à lui, a assuré la buvette et tenu un stand crêpes.

Le public est venu nombreux afin de trouver de nouvelles activités culturelles ou sportives.

A 17h30, a eu lieu une remise de médailles pour les personnes mises à l'honneur par les associations : performances sportives, bénévolat pendant de longues années, implication au sein d'un club, Etc...

Monsieur le Maire a remis la médaille de la ville à Mohamed BEN MENDIL pour son implication au sein du club MultiBoxe de Gagnac-sur-Garonne. Son dévouement et son professionnalisme ont permis d'obtenir de très bons résultats en Occitanie. Les récompensés étaient heureux et émus par cette initiative de la ville.

Le pot de l'amitié a clôturé cette belle journée.



Vous recherchez des informations sur les associations de Gagnac-sur-Garonne, l'Annuaire des Associations 2022/2023 est à votre disposition en version papier à l'accueil de la mairie ou sur le site web de la ville : [www.gagnac-sur-garonne.fr/culture-sports-loisirs/associations/](http://www.gagnac-sur-garonne.fr/culture-sports-loisirs/associations/)



## Club de l'Amitié

Le Club de l'Amitié a repris ses activités depuis le mardi 6 septembre. Tous les adhérents sont ravis de se retrouver, dans la joie et la bonne humeur, à la salle Savagnac (30 rue de la Gravette) les mardis et jeudis de 14h30 à 17h30. Chacun peut pratiquer l'activité qu'il lui convient (jeux de cartes, couture,...). Un loto est organisé une fois par mois. Des repas, des voyages d'une journée et diverses activités sont proposés régulièrement.

N'hésitez pas à rejoindre le Club de l'Amitié, vous ne le regretterez pas.



Contact : 06 75 66 31 84  
club.amitie.gagnac31@gmail.com

## Multiboxe

L'ASCG Multiboxe a rouvert ses portes le 5 septembre dernier, après une saison 2021-2022 pleine de réussites. Les boxeurs ont ainsi pu remonter sur les tatamis pour pratiquer la boxe poings et pieds en loisir et en compétition. Le club est toujours affilié à la FFKMDA (Fédération Française de Kick Boxing, Muay Thai et Disciplines Associées) et, cette année encore, il participera aux différentes compétitions organisées sous la houlette de la Fédération. L'association propose de plus un cours de cardioboxing, discipline consistant en un entraînement utilisant les mouvements des disciplines de la boxe pieds et poings sans contact, au rythme de la musique.

A l'occasion du Forum des associations, le club a effectué une démonstration des différentes disciplines enseignées en donnant la possibilité aux visiteurs d'essayer ce sport. A l'issue de cette démonstration, la ville a organisé une cérémonie de récompense pour les boxeurs gagnacais qui ont réussi à se hisser sur le podium des championnats au niveau régional et national. Monsieur le Maire a tenu à féliciter les jeunes ainsi que le coach, Mohamed BEN MENDIL, champion du monde de Kick Boxing 2018, qui s'est vu décerner la médaille d'honneur de la ville pour son engagement auprès des jeunes boxeurs.

Cette cérémonie a permis de mettre en valeur les efforts fournis afin d'atteindre ces excellents résultats. Désormais, cette petite structure de Gagnac qui a grandi



en peu de temps grâce à ses bénévoles et au pilotage de son directeur technique et coach, souhaite poursuivre sur la voie de l'excellence en ne sacrifiant pas la convivialité et la bonne humeur !

Le club propose toujours un cours d'essai gratuit pour tester les disciplines enseignées à destination de tous les publics (enfants, adultes, hommes ou femmes). N'hésitez donc pas à venir les rejoindre pour cette saison que ce soit en loisir ou pour aller plus loin en compétition, tous les profils sont les bienvenus !

Contact : 06 95 67 96 02- multiboxe31@gmail.com  
www.multiboxe.fr - Page Facebook : ASCG Multiboxe

## Gagnac en Chœur

La chorale, Gagnac en Chœur, est à la recherche de nouvelles voix pour renforcer ses pupitres. Les répétitions ont lieu le mercredi soir de 20h à 21h30, dans une ambiance très conviviale, à la salle Savagnac (30 rue de la Gravette).

Mariande, Chef de Chœur depuis cinq ans, propose un répertoire de variété française qu'elle a préalablement arrangé afin de mettre en valeur les différents pupitres de voix. Sa technique d'apprentissage s'adapte à tout le monde et ne nécessite pas de connaissance particulière du solfège.

Si vous aimez chanter, c'est le moment n'hésitez plus, venez rejoindre le groupe, vous serez les bienvenus.

Contact : 06 75 66 31 84  
chorale.gagnac.en.choeur31@gmail.com



## Musique

Le Forum des associations a été l'occasion pour les parents et nouveaux élèves de visiter les installations de l'école de musique de Gagnac sur Garonne (les Ateliers du Live), mises à disposition par la ville. Cette journée a aussi permis d'échanger avec les professeurs (Arnaud guitare/basse, Jean batterie, Julian guitare/basse, Marys chant et technique vocale et Théo, nouveau professeur de piano).

Cette rentrée 2022/2023 permettra aux élèves de découvrir ou approfondir les techniques de leur instrument. En début de saison, il est possible de prendre des cours d'essai en cas d'hésitation. Pendant l'année, l'école propose des stages et des semaines d'atelier. C'est l'occasion pour les élèves de se retrouver en groupe et d'apprendre à jouer ensemble, encadrés



par un professeur pour préparer ou plusieurs morceaux en vue du concert de fin d'année, sur la scène de l'Espace Garonne à Gagnac.

Alors en route pour l'aventure musicale ! Rock on !

Contact : 06 64 15 31 20 - musiquegagnac@gmail.com  
www.musiquegagnac.com  
Facebook : ecolemusiquegagnac

## Danse de Salon

La section Danse de Salon a repris ses activités depuis le 20 septembre. Vous êtes tentés par le Rock, la Valse, le Tango, la Salsa et bien d'autres danses, rejoignez la section et apprenez à danser dans une ambiance conviviale. Les cours ont lieu les mardis et jeudis, à 20h40 dans la salle Campistron.

Les inscriptions peuvent se faire sur place ou via ou par mail.

Contact : 06 30 02 62 02 - danse-salon@ascg-gagnac.fr



## Cyclisme

L'association Sportive Cyclisme Cyclo-cross organise son traditionnel cyclo-cross des berges de la Garonne, le dimanche 23 Octobre autour des Lacs des Millièrès.

Contact : 07 63 66 84 84 - cyclisme@ascg-gagnac.fr



## Tennis

Une rentrée sous le signe de la nouveauté au Tennis Club GAGNAC

En cette rentrée 2022, le tennis club de Gagnac est heureux de vous annoncer sa reprise sur des terrains tout neufs : les terrains extérieurs ont été démoussés et repeints tandis que les terrains de l'Astria ont vu leurs lignes retracées ! Comme chaque année, en plus de cours dispensés par Kevin Touzet (enseignant Diplômé d'Etat), vous pourrez retrouver de nombreuses animations autour du tennis pour les petits comme pour les grands : esprit d'équipe et convivialité garantis !

Vous êtes attendus nombreux pour frapper la balle jaune !

Contact : 07 82 09 87 31 - tennis@ascg-gagnac.fr - Facebook : TC Gagnac



# La Fête de l'Automne

Vendredi 21 Octobre  
Place de la République



Marché gourmand  
Bar à vins  
Buvette

Boom pour  
les enfants  
sur la Place  
à partir de 19h

Spécial Halloween :  
Train Fantôme au Centre d'Animation  
Histoires à la Bibliothèque  
à partir de 16h30

Avec la participation de



Information - 05 62 22 93 50

Retrouvons-nous sur [www.gagnac-sur-garonne.fr](http://www.gagnac-sur-garonne.fr)

 et l'application CityAll

